

59^e CONSEIL DIRECTEUR

73^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

Point 8.17-B de l'ordre du jour provisoire

CD59/INF/17
30 juillet 2021
Original : anglais

B CINQUANTIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Antécédents

1. Le présent document énonce les résolutions pertinentes pour les activités de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) adoptées lors de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA). En raison de la COVID-19, cette session s'est tenue virtuellement, les 20 et 21 octobre 2020.¹
2. Les ministres des Affaires étrangères des États Membres de l'OEA et d'autres délégués officiels ont participé à cette session ainsi que des représentants de gouvernements accrédités comme observateurs permanents et des représentants d'institutions du système interaméricain, parmi lesquels l'OPS et des entités membres du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques. Le ministre des Affaires étrangères des Bahamas, S.E. Darren A. Henfield, a été élu président de cette session ordinaire de l'Assemblée générale.
3. Le thème de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale était « Faire face aux défis résultant de la COVID-19 dans le continent américain : une approche de coopération pour aborder les vulnérabilités et construire la résilience en temps de crise, sur la base des quatre piliers de l'OEA ». Le Secrétaire général de l'OEA, M. Luis Almagro Lemes, a ouvert la session.
4. La Commission générale a recommandé que les projets de résolution suivants soient adoptés en séance plénière :
 - a) « Renforcement de la démocratie » ;
 - b) « Promotion et protection des droits de la personne » ;

¹ L'ordre du jour ainsi que l'intégralité des documents et des résolutions sont disponibles sur :
<http://www.oas.org/fr/council/AG/regular/50RGA/>

- c) « Droit international » ;
- d) « Renforcement de la participation des observateurs permanents aux activités de l'Organisation des États Américains ».

5. Selon le rapport de la Commission générale, aucun consensus n'a été atteint sur deux résolutions avant l'Assemblée générale, raison pour laquelle elles ont été soumises au vote. Il s'agissait des résolutions ci-après :

- a) « Rétablissement des institutions démocratiques et du respect des droits de la personne au Nicaragua par le biais d'élections libres et justes ». Cette résolution a été adoptée par les États Membres par 20 voix pour, deux voix contre et 12 abstentions.
- b) « L'absence de conditions démocratiques minimales pour garantir des élections libres, régulières et transparentes en République bolivarienne du Venezuela ». Cette résolution a été adoptée par les États Membres par 21 voix pour, quatre voix contre et neuf abstentions.

6. L'Assemblée générale a adopté au total 17 résolutions et une déclaration. En outre, toutes les résolutions et la déclaration adoptées au cours de l'Assemblée générale ont fait l'objet de notes de bas de page de la délégation d'Antigua-et-Barbuda mettant en question leur validité juridique en raison de la non-reconnaissance par ce pays des pouvoirs de la délégation vénézuélienne. De même, lors du rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs, les délégations du Mexique et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont également exprimé leur non-reconnaissance des pouvoirs de la délégation vénézuélienne.

7. Avant le début de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale, un dialogue a eu lieu entre les chefs de délégation et les représentants des organisations de la société civile et d'autres acteurs sociaux. Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont participé au dialogue. Des représentants de coalitions de la société civile et d'acteurs sociaux, ainsi que des représentants des jeunes, des travailleurs et du secteur privé, ont présenté leurs activités en cours concernant le thème central de l'Assemblée générale. Ils ont également présenté leurs recommandations aux États Membres sur les mêmes questions, qui ont été suivies d'interventions des États Membres. Des groupes divers étaient présents, qui représentaient notamment des intérêts pro-famille, pro-vie, LGBTI et religieux. Par ailleurs, des représentants de peuples autochtones et de groupes d'ascendance africaine ont assisté à cette activité.

8. L'Assemblée générale a été clôturée par le ministre des Affaires étrangères des Bahamas, qui a souligné l'importance de l'OEA dans le renforcement de la coopération et du multilatéralisme dans le contexte des défis régionaux résultant de la pandémie de COVID-19. Le Secrétaire général a rendu hommage à tous les États Membres pour leur détermination à mettre en œuvre les résultats de cette Assemblée générale et a appelé l'attention sur l'importance de préserver la paix dans la Région.

9. Une liste des résolutions présentant un intérêt pour les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé et qui sont liées au travail qu'elle réalise en qualité d'institution de santé spécialisée du système interaméricain a été dressée et figure dans le tableau ci-après.

Tableau. Résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA lors de sa cinquantième session ordinaire qui sont en rapport avec les mandats de l'OPS

Résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA	Lien avec les mandats de l'OPS
<p>AG/RES. 2961 (L-O/20) Promotion et protection des droits de la personne</p>	<p>La santé et les droits de l'homme (résolution CD50.R8 [2010]) (document CD50/12 [2010])</p> <p>Plan d'action pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent 2018-2030 (résolution CD56.R8 [2018]) (document CD56/8, Rev.1 [2018])</p> <p>Rapport du Directeur sur la lutte contre les causes des disparités en matière d'accès et de recours aux services de santé par les personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et trans (document CD56/INF/11, Corr. [2018])</p> <p>Rapport de la Commission sur l'équité et les inégalités en matière de santé dans les Amériques (document CD56/INF/8 [2018])</p> <p>Politique en matière d'ethnicité et de santé (document CSP29/7, Rev. 1 [2017]) (résolution CSP29.R3 [2017])</p>
<p>AG/RES. 2952 (L-O/20) Promotion de la riposte continentale au changement climatique dans le contexte de la pandémie de COVID-19</p>	<p>Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (résolution CD57.R2 [2019]) (<i>Document officiel</i> 359 [2019])</p>

Résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA	Lien avec les mandats de l'OPS
AG/RES. 2956 (L-O/20) Défis pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les Amériques face à la pandémie de COVID-19 dans le cadre du Plan d'action de Guatemala 2019	Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (Résolution CD57.R2 [2019]) (Document officiel 359 [2019])
AG/RES. 2950 (L-O/20) Promotion de la sécurité continentale : une approche multidimensionnelle	Santé, sécurité humaine et bien-être (résolution CD50.R16 [2010]) (document CD50/17 [2010]) Plan d'action pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent 2018-2030 (résolution CD56.R8 [2018]) (document CD56/8, Rev.1 [2018])
AG/RES. 2957 (L-O/20) Programme-budget 2021 de l'Organisation	Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030 (résolution CSP29.R2 [2017]) (document CSP29/6, Rev. 3 [2017]) Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (résolution CD57.R2 [2019]) (Document officiel 359 [2019])
AG/RES. 2949 (L-O/20) Accroissement et renforcement de la participation de la société civile et des acteurs sociaux aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des Sommets des Amériques	Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (résolution CD55.R3 [2016]) (document CD55/8, Rev. 1 [2016])

Résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA	Lien avec les mandats de l'OPS
AG/RES. 2954 (L-O/20) Vers une Charte interaméricaine des entreprises	Établissement du partenariat ODD Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (résolution CD55.R3 [2016]) (document CD55/8, Rev. 1 [2016])
AG/RES. 2955 (L-O/20) Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : promotion de la résilience	Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030 (résolution CSP29.R2 [2017]) (document CSP29/6, Rev. 3 [2017]) Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2020-2025 (résolution CD57.R2 [2019]) (<i>Document officiel</i> 359 [2019]) La santé des migrants (résolution CD55.R13 [2016]) (document CD55/11, Rev.1 [2016])

Mesure à prendre par le Conseil directeur

10. Le Conseil directeur est invité à prendre note du présent rapport.

- - -